

**N° 5/6.16**

**OBJET : GESTION 2015 - RAPPORT**

---

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

La Commission de gestion 2015 a été convoquée le 18 janvier 2016 par la Municipalité. M. le Syndic Vincent JAQUES, accompagné du secrétaire municipal M. Giancarlo STELLA, nous a reçus et informés des compétences, droits et devoirs de notre Commission. Un échéancier nous a également été remis, accompagné d'une liste des disponibilités des membres de la Municipalité et des organismes de chaque dicastère. Merci à la Municipalité d'avoir à nouveau pris la peine de convoquer la Commission de gestion début décembre 2015.

Les quinze membres de la commission et les cinq suppléants étaient présents. Après avoir pris connaissance des informations de la Municipalité, notre commission a rapidement pu s'entendre sur la répartition de ses membres en sept sous-commissions par dicastère de la Municipalité. La répartition a pu être déterminée de telle sorte que chaque sous-commission soit formée de deux membres d'origines politiques différentes et que le-la Président-e de chaque sous-commission ne soit pas du même parti que le-la Municipal-e responsable du dicastère. Chaque nouvelle ou nouveau membre à la commission pour 2015 a pu se retrouver avec un-e "ancien-ne".

Dès lors la Commission s'est organisée comme suit :

<b>Présidence</b>	Philippe LAURENT (EM)
<b>Administration générale, culture et relations extérieures (AGCR)</b>	Présidence : Frédéric VALLOTTON (EM) Membre : Edith Magali BARBLAN (SPI)
<b>Finances et promotion économique (FIPE)</b>	Présidence : Jean-Pascal CLOTTU (PLR) Membre : Sylviane TRUDU (SPI)
<b>Sécurité, population et systèmes d'information (SPSI)</b>	Présidence : Katharina DELLWO BAUER (SPI) Membre : Mélanie WYSS PITTET (PLR)
<b>Patrimoine (PAT)</b>	Présidence : Pierre TONDA (SPI) Membre : Eric WEBER (PLR)
<b>Infrastructures, énergies et espaces publics (IEEP)</b>	Présidence : Antoine ANDRE (Verts) Membre : Giancarlo DE BELLIS (UDC)
<b>Jeunesse, sécurité sociale et logement (JSSL)</b>	Présidence : Pierre Marc BURNAND (PLR) Membre : Jean NZIKOU (SPI)
<b>Aménagement du territoire et développement durable (ATD2)</b>	Présidence : Mélanie STUDER (Verts) Membre : Magali ZUGER (SPI)

**Les suppléants** sont Mmes Patricia CORREIA DA ROCHA (UDC), Béatrice GENOUD-MAURER (PLR) et Claudine DIND-PERROCHET (Verts), ainsi que MM. Jean-Claude GOY (SPI) et David GUARNA (EM).

## 1 GENERALITES

La mission de la COGEST consiste à contrôler l'activité de l'Administration communale, de la Municipalité et des collaborateurs de la Commune, et à en vérifier le bon fonctionnement au moyen de visites et d'entretiens.

Cette année, la commission était formée de trois "nouveaux" qui n'avaient jamais siégé dans une Commission de gestion, ou même pour certains qui étaient nouveaux au Conseil communal. Ils ont pris leur travail très à cœur et, parfois soutenus par les "anciens", ont apporté leurs connaissances et un travail engagé avec beaucoup de conscience professionnelle.

Chaque membre a finalement pu rapporter, à l'ensemble de la commission, les données et les informations recueillies au fil des visites et rencontres de chaque dicastère pour en finaliser le rapport.

En dépit de quelques absences pour indisponibilité ou maladie, globalement nous avons fonctionné harmonieusement et efficacement, tandis que les suppléants assumaient pleinement leur rôle.

La Commission de gestion s'est réunie en plénière à six reprises, les 18 janvier, 8 et 22 mars, 18 avril, 12 mai (séance double jusqu'à 22h pour finalisation des rapports), avec une dernière séance le 26 mai 2016. Par ailleurs, une rencontre du président et d'un délégué de la COGEST en binôme avec leurs homologues de la COFIN a lieu le 11 mai dès 18 h 30 à La Longeraie, avant la tenue du Conseil communal.

### Visites

La Commission de gestion a eu l'occasion de profiter de visites ouvertes à tous ses membres :

- Plusieurs commissaires ont visité les installations d'alimentation en eau potable du Morand (le 23 avril). Cette sortie au Morand est proposée à tous les membres du Conseil communal. Nous invitons chacun et chacune à venir goûter et apprécier, au moins une fois dans sa vie, l'excellente source que notre Commune possède depuis bientôt cent ans.
- Faute de participation suffisante, nous avons dû annuler la traditionnelle excursion sur le lac avec le Sauvetage de Morges (prévue le 18 mai).
- Des membres de la commission et quelques accompagnants ont pu découvrir la nature et les produits des alpages de la Commune à la Vallée de Joux (le samedi 11 juin).

L'ensemble de la commission remercie chaleureusement nos hôtes pour leur accueil à l'occasion de ces deux visites.

Par ailleurs, une visite restreinte et conjointe des commissaires COGEST et COFIN en charge du Dicastère PAT accompagnés des deux Présidents a eu lieu le 4 avril dans les locaux officiels du Domaine du vignoble de Morges, afin d'aborder de manière complète la gestion et les résultats 2015. Plus de détails se trouvent dans les sous-rapports respectifs.

## 2 TRAVAIL DE LA COGEST

A fin janvier, tous les commissaires et suppléants avaient reçu par voie électronique, ou en format papier pour ceux qui en avaient fait la demande au greffe, les différents chapitres du rapport de gestion 2015, inclus la liste des vœux en suspens. Le rapport de gestion 2015 dûment imprimé était quant à lui distribué avant fin février, ce qui fut apprécié.

Les membres de la COGEST et de la COFIN ont reçu la liste de tous les membres des deux commissions et de leur dicastère attribué, ceci afin de permettre à chacun de poser des questions directement aux personnes concernées.

Comme l'année passée, la Municipalité a classé les vœux dans l'ordre chronologique par dicastère ainsi que les organigrammes. Ces précisions permettent ainsi à chaque sous-commission de savoir quels domaines la concernent, notamment à propos des associations intercommunales. Exemples :

- Concernant l'ERM qui ne figure pas dans l'organigramme d'IEEP, il nous a été rappelé lors de la présentation des organigrammes le 18 janvier que l'ERM est totalement autonome pour sa gestion qui est assurée par les délégués du Conseil communal à cette association intercommunale.
- Pour la PRM, les tâches dites "optionnelles" ont pu être contrôlées par la sous-commission SPSI, qui a d'ailleurs également pu prendre connaissance du rapport de la PRM et questionner des délégués au Conseil intercommunal, ainsi que précisé dans le rapport SPSI.
- Le vignoble figure dorénavant dans l'organigramme et dans la première page de PAT ce qui répond au vœu N° 3 – 2014 "Que la Municipalité, dans un souci de clarté, améliore, dans son rapport de gestion, la façon de communiquer les informations nécessaires au suivi de notre vignoble".

### 3 VŒUX DE LA COGEST

#### Emplacement des vœux

Cette année, la Commission a reçu l'ensemble des vœux classés chronologiquement par dicastère, dont le plus ancien remonte à 1988 ! Les remarques en regard des transferts de vœux figurant dans le rapport COGEST 2014 ont été intégrées dans le cadre du rapport 2015 et nous n'avons donc à ce titre aucune remarque à formuler.

Au vu des constats ci-dessus, nous formulons les vœux suivants :

#### AGCR

##### Vœu N° 1

Que la Municipalité propose des projets concrets afin de soutenir davantage l'émergence d'une culture alternative et ne développe pas uniquement des projets institutionnels.

##### Vœu N° 2

Que la Municipalité s'assure que la procédure adéquate est appliquée lors de la manipulation des documents anciens par le personnel et les visiteurs.

#### FIPE

Pas de vœu.

#### SPSI

##### Vœu N° 3

Que la Municipalité réfléchisse à une solution pour offrir plus de places de parking aux parents pour la reprise minute de leurs enfants dès 16h30 ; une option pourrait être le déplacement des deux bus de Sylvana sur le parking de Beausobre après le ramassage des enfants l'après-midi, vers 16h30. Ainsi, deux places de parking supplémentaires seront dégagées.

## Vœu N° 4

Que la Municipalité réaménage la salle des guichets de l'Office de la population, qui constitue la "vitrine" de la Commune, de sorte qu'elle soit à la hauteur de son nom : "accueil".

**PAT**

## Vœu N° 5

Que la Municipalité, de concert avec l'Espace Prévention, mette sur pied un système de gestion de location plus visible, par exemple sur le site de la ville de Morges, permettant l'organisation d'activités par d'autres utilisateurs extérieurs à l'Espace Prévention.

**IEEP**

## Vœu N° 6

Que les bonnes expériences et les partenariats avec l'EVAM soient étendus aux autres services de la Ville de Morges.

## Vœu N° 7

Que le miel de la commune soit vendu dans des pots en verre plutôt que des pots en plastique.

## Vœu N° 8

Que le concept de la journée "Découvre ton service" soit étendu aux autres dicastères.

## Vœu N° 9

Que des chiffres détaillés de consommation d'énergies à Morges, avec un maximum d'années de recul, apparaissent sous forme de tableaux ou de graphiques dans les futurs rapports de gestion IEEP ou ATD2.

## Vœu N° 10

Que les Espaces publics créent des partenariats avec des acteurs de conservation et de protection des espèces florales tels que ProspeciesRara, Kokopelli, Sativa ou Zollinger par exemple, afin également de contribuer à la sauvegarde du patrimoine floral et paysager de nos belles régions.

## Vœu N° 11

Que la Municipalité établisse un plan d'action et d'information à l'intention des habitants de la commune pour promouvoir activement le jardinage et la culture sans recours aux pesticides, en particulier le renoncement au glyphosate et aux herbicides de synthèse (par exemple, par des publications régulières d'astuces dans le journal "Reflets", par des collectes de pesticides en stock chez les particuliers pour assurer une élimination correcte, par d'autres idées créatives, etc.

## Vœu N° 12

Que la Municipalité établisse un plan d'action et d'information auprès des agriculteurs, viticulteurs, maraîchers et horticulteurs de la commune afin de renoncer au glyphosate, aux herbicides de synthèse et aux pesticides, ou au moins d'en réduire l'utilisation (par exemple par la transmission d'informations directes et ciblées à ce propos, par des règles fixées lors du renouvellement des baux agricoles de la commune, par d'autres idées créatives, etc.)

**JSSL**

## Vœu N° 13

Que la Municipalité active les démarches en vue de l'établissement et de l'adoption d'un règlement sur l'utilisation des appartements conventionnés, subventionnés, à loyers modérés, protégés ou d'utilité publique, de manière à se donner les moyens de lutter efficacement contre les abus.

## Vœu N° 14

Que la Municipalité prenne d'urgence les mesures nécessaires et efficaces pour rendre utilisables même en été certains locaux du CVE La Gracieuse et faire en sorte que l'institution ne se trouve pas transformée en sauna.

## Vœu N° 15

Que la Municipalité, face au constat du surdimensionnement du CVE La Gracieuse et de l'inadéquation de certains locaux en regard d'un fonctionnement normal d'un centre de vie enfantine (locaux borgnes, locaux surchauffés, locaux surgelés), étudie la possibilité de les transformer, à terme, en locaux d'archivage ou de rangement, de manière à permettre la réduction proportionnelle du nombre de places et de donner ainsi au CVE La Gracieuse des dimensions plus raisonnables et plus conformes à un fonctionnement à échelle humaine, étant entendu que ce redimensionnement ne doit pas se faire au détriment du nombre global de places disponibles à Morges et qu'il ne peut donc être envisagé qu'en parallèle avec la création d'autres centres de vie enfantine.

## Vœu N° 16

Que la Municipalité s'inspire d'autres structures à taille comparable, fonctionnant à satisfaction, pour résoudre rapidement les problèmes récurrents de gestion et de gouvernance du CVE La Gracieuse.

**ATD2**

## Vœu N° 17

Que la Municipalité propose des solutions concrètes afin d'offrir un meilleur accès au lac pour les baigneurs.

## Vœu N° 18

Que la Municipalité présente un rapport clarifiant les buts concrets d'Agenda 21 pour contribuer à résoudre le problème du changement climatique, ainsi que les résultats obtenus, et que ce soit sur cette base que cette commission réfléchisse, prenne position et apporte des contributions.

**Classement de vœux**

Chaque sous-commission ayant passé en revue les vœux en suspens la concernant, la commission accepte le classement des vœux tel que proposé par la Municipalité, à savoir :

**AGCR** : Vœux N<sup>os</sup> 7-2010, 15-2011, 1-2014; au surplus, la commission propose le classement du vœu N° 3-2012.

**SPSI** : vœu N° 15-2012.

**PAT** : vœux N<sup>os</sup> 4-2010, 5-2010. 3-2014.

**IEEP** : vœux N<sup>os</sup> 18-2009, 15-2010, 12-2012, 6-2014, 7-2014.

**JSSL** : vœux N<sup>os</sup> 23-2012, 15-2013.

**ATD2** : vœu N° 2-2014.

#### 4 SEANCES DE COMMISSION

D'un commun accord, les membres de la COGEST pour 2015 ont accepté, au vu notamment des occupations et des emplois du temps toujours plus chargés de chacune et chacun, de s'en tenir à une sorte de marche à suivre, indiquant les priorités et certaines bases de travail utiles à tous. Cette marche à suivre reste non exhaustive et améliorabile d'année en année, selon le style de direction des présidences à venir.

Avant tout, l'attention des commissaires désignés a été attirée sur les faits suivants:

- que certains dicastères, suivant leur complexité, donnent plus de travail que d'autres,
- que l'on s'engage du début à la fin du travail de la commission qui dure de janvier à début juin,
- qu'il faut respecter l'échéancier, et rendre rapports et vœux à temps,
- qu'il faut travailler véritablement en binôme, en veillant à accompagner les nouveaux venus.

Il nous semble de l'intérieur que notre commission 2015 a bien fonctionné avec les personnes relais prévues par parti dans un esprit très coopératif et avec des méthodes de management et de gestion du temps professionnelles. Même si une certaine directivité sur la forme a été employée, nous avons toujours tenté de trouver les arbitrages parfois nécessaires sur le fond, dans le respect des sensibilités présentes, afin de se plonger rapidement et avec intérêt dans tout ce que doit gérer une commune en une année.

#### 5 CONCLUSION

Nous n'avons donc pas eu à rappeler que notre travail en tant que Commission de gestion ne peut se réaliser qu'avec l'engagement de l'ensemble des membres, œuvrant avec conscience et collaboration, ce qui fut un exercice beaucoup plus facile cette année. Nous avons apprécié que ce travail se soit fait, comme les années précédentes, hors clivages politiques, et finalement dans le respect de chacun.

Du côté de la Municipalité et de ses services, nous avons apprécié les réponses données à la plupart de nos vœux et nous espérons que ceux qui restent encore des années précédentes seront réalisés dans les meilleurs délais. Nous remercions chaleureusement les collaborateurs, les chefs de service et les Municipaux pour leur disponibilité et leur persévérance à répondre à l'ensemble de nos questions, pour l'accueil au sein de leur service et sur les nombreux sites visités et pour les réponses qui nous ont été fournies, nous permettant de comprendre et vérifier les missions et tâches confiées à l'administration de notre Commune.

Aussi, la Commission de gestion 2015 vous propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

#### LE CONSEIL COMMUNAL DE MORGES

- après avoir pris connaissance et étudié :
  - le rapport de la Municipalité sur la gestion 2015,
  - le rapport général de la Commission de gestion 2015,
  - les rapports de chacune des sous-commissions à la gestion,
  - les comptes 2015,

**décide :**

- de donner décharge à la Municipalité pour la gestion administrative de l'année 2015 ;
- de remercier la Municipalité pour la bonne gestion des biens de notre commune ;
- de remercier l'ensemble des collaborateurs qui ont participé, avec les autorités, à l'entretien et au maintien de notre patrimoine ainsi qu'aux diverses tâches administratives ;
- de prier la Municipalité de réaliser les vœux de la Commission de gestion acceptés par le Conseil, ainsi que ceux encore en suspens émis les années précédentes ;
- de donner décharge à la Commission de gestion de son mandat.

au nom de la Commission de gestion  
Le Président

Philippe Laurent

**Rapport présenté au Conseil communal en séance du 22 juin 2016.**